



Les inscriptions pour les centres de loisirs d'été sont ouvertes

Jusqu'au vendredi 19 juin, les parents peuvent inscrire leurs enfants aux centres de loisirs de Romilly-sur-Seine pour cet été. Les thèmes retenus pour chaque centre de loisirs sont :

- en juillet : « Enfin les vacances », pour la Maison de l'enfance (8-12 ans) ; « Le Cirque », pour le centre Picasso (3-5 ans) ; « Du je au jeux », pour le centre Robespierre

(6-7 ans) ;

- en août : « Jouer, manger, bouger » pour la Maison de l'enfance (7-12 ans) ; « Bien être dans son corps » pour le centre Picasso (3-6 ans).

Renseignements et inscriptions à la mairie de Romilly au service enfance-jeunesse. Tél. 03 25 21 87 16 ou 03 25 39 51 57.

RENDEZ-VOUS

Concours Just Dance (Wii) à la MJC

La MJC de Romilly-sur-Seine organise aujourd'hui, de 14 h 30 à 16 h 30, le deuxième concours Just Dance, sur Wii, dans leurs locaux au centre social Jean-Guillaume. Après le succès du 1^{er} concours au mois de mars, elle remet le titre de meilleur danseur ou danseuse de la MJC en jeu ! Renseignements et inscriptions auprès de la MJC au 03 25 39 59 90 ou mjcromilly.fr.



Qui remportera le deuxième concours de Just Dance, sur Wii ?

CE JOUR

OFFICE RELIGIEUX

Messe à 18 h à l'église Notre-Dame.

DÉCHÈTERIE

De 9 h à 18 h.

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Fermée pour déménagement.

OFFICE DE TOURISME

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

10^e SALON DES VINS ET DES SAVEURS

Au Passage, de 10 h à 21 h.

SPECTACLE

« Le départ de Christophe Colomb » au théâtre de la Verdure à 20 h 45.

LES JARDINS DE ROMILLY

Portes ouvertes à 14 h.

GENDARMERIE

62, rue de La Boule-d'Or.

Tél. 03 25 24 71 82.

NOTRE AGENCE

De 8 h 30 à 12 h.

3, rue de La Boule-d'Or.

Tél. 03 25 24 81 99.

Courriel : agencieromilly@lest-eclair.fr

CINÉMA

- *San Andreas* : 14 h (3D), 16 h 30 (2D),

19 h (3D), 21 h 30 (2D).

- *À la poursuite de demain* : 14 h,

16 h 30, 19 h, 21 h 30.

- *Mad Max* : 14 h, 21 h 30.

- *Un peu, beaucoup, aveuglement* : 19 h.

- *Le labyrinthe du silence* : 16 h 30.

ÉCONOMIE

Dix emplois créés et un nouveau bâtiment chez Le Coq sportif

L'entreprise emblématique de Romilly-sur-Seine réhabilite actuellement un nouveau bâtiment et compte, dans l'immédiat, créer dix emplois.

L'ESSENTIEL

► Le 23 janvier 2010, la Ville de Romilly rachète le site historique du Coq sportif, avenue de la Liberté. La société y fait son retour en septembre de la même année. En cinq ans, le site est passé de 15 à 43 employés.

► Aujourd'hui, Le Coq sportif poursuit son déploiement à cet endroit en réhabilitant un 3^e bâtiment qui abritera des bureaux et permettra de créer au moins dix nouveaux emplois.

► D'autres projets de développement sont à venir et devraient être évoqués lors du conseil municipal du 27 juin.

C'est avec un plaisir non dissimulé que le maire de Romilly, Eric Vuillemin, annonce aujourd'hui la poursuite du développement du Coq sportif, de retour sur son site historique depuis 2010. « Je souhaite remercier sincèrement et publiquement Le Coq sportif pour leur forte implication au quotidien », insiste le maire alors que les équipes de la Ville, de la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine et du Coq sportif ont travaillé « harmonieusement » au développement de la marque emblématique depuis son retour. Aujourd'hui, la société réhabilite un troisième bâtiment et compte créer, dans l'immédiat, dix emplois.

On rappelle que, le 23 janvier 2010, la Ville a racheté le site historique du Coq sportif, « La Clavierie », au 62, avenue de la Liberté à Romilly afin de le réhabiliter et de le louer à la société. À l'époque, le Coq sportif y installait son centre technique textile et y créait quinze emplois. La Ville n'avait alors réhabilité qu'une partie des 2 000 m² de bâtiments présents sur le terrain de 8 000 m².

Un investissement pour Le Coq de 600 000 €

Afin de permettre le développement de la société, la Ville avait ensuite réalisé une deuxième tranche de travaux. Le Coq avait alors pu installer une unité de production



Les travaux ont débuté derrière les bâtiments actuels du Coq sportif.

« Le Coq sportif montre ainsi que notre industrie et notre savoir-faire ont encore de l'avenir. »

Eric Vuillemin, maire

textile et créer quinze nouveaux emplois entre juillet 2011 et juillet 2012. Aujourd'hui, quarante-trois personnes sont employées sur l'ensemble du site qui confectionne notamment des maillots du Tour de France et des équipes de football de Saint-Étienne et de la Fiorentina.

Le Coq entame donc aujourd'hui une nouvelle étape de son développement en réhabilitant, sur fonds propres cette fois-ci, la troisième friche située à l'arrière des bâtiments actuels. Y seront créés de nouveaux bureaux d'ici à la fin

de l'été. Un investissement qui n'est pas anodin (600 000 €) pour la société qui montre ainsi vouloir s'installer de façon pérenne sur le territoire. « Le Coq sportif montre ainsi que notre industrie et notre savoir-faire ont encore de l'avenir en France », tient encore à souligner le maire. « Mais, pour cela, il est impératif que la Ligne 4 soit électrifiée dans les meilleurs délais et que, non seulement, tous les trains actuels Paris-Troyes soient conservés mais que leur nombre soit augmenté avec des arrêts systématiques en gare de Nogent et de Romilly », appelle aussi de ses vœux Eric Vuillemin, en insistant sur le fait que le développement économique de la Ville ne peut se faire si les moyens de transport ne sont plus à la hauteur des attentes : « Ce dossier d'agrandissement démontre, une fois de plus, que l'électrification de la Ligne 4 est primordiale et nécessaire ».

Par ailleurs, le maire préfère rester discret sur les autres projets de

développement de la société. S'il compte en dire plus lors du conseil municipal du samedi 27 juin, il se murmure en ville que des tractations sont en cours pour permettre au Coq sportif de s'étendre à d'autres bâtiments voisins, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles créations d'emplois. À suivre...

SANDRA ROGER



Pour le maire, le développement économique passe par l'électrification.